

*Initiatives parlementaires—Bills publics*

Bill C-457, Loi concernant les emplois au gouvernement du Canada qui ne sont pas régis par la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.—M. Orlikow.

Bill C-458, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (usage éducatif d'émissions).—M. McKenzie.

Bill C-459, Loi modifiant le Code canadien du travail (paye de vacances).—M. Domm.

Bill C-460, Loi concernant la publicité télévisée de la bière.—M. Friesen.

Bill C-461, Loi modifiant le Code criminel (rétablissement de la peine capitale).—M. Guay.

Bill C-462, Loi modifiant le Code criminel (chèques sans provision).—M. Turner.

Bill C-463, Loi modifiant la Loi sur le Conseil des Arts du Canada (Killam-Dunn).—M. Forrestall.

Bill C-464, Loi créant le poste d'Ombudsman.—M. Reid (Kenora-Rainy River).

● (0000)

Bill C-465, Loi concernant l'exportation des denrées cultivées et produites au Canada.—M. Peters.

Bill C-466, Loi modifiant la Loi sur les banques (qualités requises des administrateurs).—M. Herbert.

Bill C-467, Loi modifiant la Loi sur les Indiens.—M. Robinson (Burnaby).

Bill C-468, Loi modifiant le Code canadien du travail (congé de maternité).—M. Rodriguez.

Bill C-469, Loi concernant la divulgation d'ingrédients dans les aliments.—M. Nystrom.

Bill C-470, Loi concernant l'utilisation des numéros d'assurance sociale.—M. Friesen.

Bill C-471, Loi modifiant la constitution du Canada (élections générales fédérales).—M. Malone.

Bill C-472, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer (écriteaux et formules).—M. Gauthier (Ottawa-Vanier).

Bill C-473, Loi prévoyant l'établissement d'une Commission fédérale d'enquête sur les transports (enquêtes impartiales en matière d'accidents de transport).—M. Forrestall.

Bill C-474, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté.—M. Stollery.

Bill C-475, Loi modifiant la Loi sur l'immigration de 1976 (répondants).—M. Richardson (Beaches).

Bill C-476, Loi modifiant la Loi sur le Régime de pensions du Canada pour différer le paiement de la pension au choix du prestataire.—M<sup>lle</sup> Bégin.

Bill C-477, Loi modifiant la Loi sur le divorce (séparation de fait).—M. Robinson (Etobicoke-Lakeshore).

Bill C-478, Loi rétablissant une charte des droits des enfants.—M. Robinson (Burnaby).

Bill C-479, Loi concernant la convention collective des employés du Parlement.—M. Forrestall.

Bill C-480, Loi modifiant le Code criminel (rétablissement de la peine de mort pour meurtre au premier degré).—M. Gilchrist.

[M. l'Orateur.]

Bill C-481, Loi modifiant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.—M. Nystrom.

Bill C-482, Loi prohibant l'attribution d'aide aux pays étrangers qui violent de façon suivie les droits de l'homme.—M. Kaplan.

Bill C-483, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (réduction de la campagne électorale fédérale).—M. Jelinek.

Bill C-484, Loi prévoyant la divulgation publique des comptes et des dépenses du gouvernement du Canada.—M. Rae.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### RECOURS AU RÈGLEMENT

M<sup>lle</sup> MACDONALD—LE PROJET FOOTHILLS—LA RÉPONSE DONNÉE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**L'hon. Flora MacDonald (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, plus tôt aujourd'hui, en réponse à une question du député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen), j'ai cité en partie les termes utilisés par la compagnie Foothills dans le télégramme qu'elle m'a adressé pour me prévenir qu'elle présenterait des documents demain matin. Pour plus d'éclaircissements, j'aimerais faire lecture du texte même où elle décrit la documentation qu'elle présentera à l'Office national de l'énergie:

Demain matin, mercredi, la compagnie Foothills présentera à l'ONE quatre autres volumes de documentation totalisant 1,150 pages et 60 cartes. Nous aurons ainsi satisfait à toutes les demandes de renseignements de l'Office, et nous serons prêts à exposer notre projet de tracé entièrement terrestre lorsque nous en ferons officiellement la présentation à l'Office.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE ATOMIQUE

### L'INSTITUTION D'UN COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

22 octobre 1979—Le président du Conseil privé:

Qu'un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit institué et chargé d'étudier les considérations d'ordre économique, social, environnemental, sanitaire et international qui influent sur le rôle que joue le gouvernement du Canada dans la production, l'utilisation, la réglementation et l'exportation de l'énergie nucléaire, y compris, mais sans s'y limiter:

a) considérations d'ordre énergétique et économique:

- (i) le coût, les dangers et les avantages de la production d'énergie électrique nucléaire par rapport à d'autres types d'énergie;
- (ii) le rôle du pouvoir de fission dans l'économie énergétique nationale;
- (iii) l'attribution de fonds fédéraux au titre de la recherche et du développement dans le domaine de l'énergie nucléaire, dont la capacité du Canada de jouer un rôle dans le développement de la technologie de fusion;
- (iv) le rapport entre, d'une part, la science et la technologie nucléaires canadiennes et, d'autre part, les objectifs en matière de stratégie industrielle et de qualité de l'emploi;

b) considérations d'ordre social et environnemental:

- (i) la raison d'être et la pertinence des normes nationales en matière d'énergie nucléaire, de santé, de sécurité et d'environnement, et du contrôle de leur respect;